

Rapport public Parcoursup session 2020

Université des Antilles - Pôle Martinique - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes créoles - Martinique (15959)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université des Antilles - Pôle Martinique - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes créoles - Martinique (15959)	Jury par défaut	Tous les candidats	80	76	76	76		

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence LLCER mention Créole a pour objectifs :

- Acquérir des connaissances fondamentales en langues et culture régionale.
- Approfondir la connaissance intuitive la langue créole
- Fournir des éléments scientifiques et les méthodes d'analyse de la situation de coexistence du créole et du français

Se préparer aux métiers de l'enseignement

Organisation des études :

En troisième année de licence, les étudiants ont le choix entre trois parcours.

- **Un parcours métiers de l'enseignement et de la recherche**

La collaboration de l'ESPE, la pratique de stages en milieu scolaire, l'introduction des problématiques interculturelles développées au sein du laboratoire de recherche, l'approfondissement des disciplines littéraires constituent les points forts de ce parcours.

- Un parcours didactique des langues et de la traduction/FLE

Ce parcours présente des enseignements communs avec les deux autres parcours de la spécialité. Il implique une forte mutualisation des enseignements

- Un parcours médiation interculturelle euro-caribéenne

Ce parcours vise à préparer les étudiants à réussir leur insertion professionnelle sur la base innovante des métiers liés à la médiation interculturelles.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est tenue en présentiel mais également à distance.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La licence LLCER mention Créole a pour objectifs :

- Acquérir des connaissances fondamentales en langues et culture régionale.
- Approfondir la connaissance intuitive la langue créole
- Fournir des éléments scientifiques et les méthodes d'analyse de la situation de coexistence du créole et du français

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats de première, terminale	Notes en Français et en langues vivantes	Bulletin de notes, notes aux épreuves anticipées du baccalauréat	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodologie et compétences	Appétence pour la lecture de textes littéraires	Appréciations des professeurs	Important
Savoir-être	Autonomie	Appréciations des professeurs	Bulletins de notes, Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet personnel et professionnel	Connaissance de la formation, énoncer un projet professionnel clair	Fiche Avenir, lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Eustase JANKY,
Président de l'établissement Université des Antilles - Pôle
Martinique